

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 juin 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 20 juin 2013

Publié le 28 juin 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 81

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Elizabeth REVEL	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Lê-Chinh AVENA	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Jean DUBUET
M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT	M. Patrick ORSOLA
M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA	Mme Michèle CHALLAUX
M. Joël MEKHANTAR		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAUPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Louise BORSATO	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Alain MARCHAND pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Site Dijon Transvaal - Lancement des procédures pour l'aménagement de locaux associatifs et syndicaux - Définition du programme et de l'enveloppe prévisionnelle - Désignation du maître d'oeuvre - Demande de subventions - Demande de permis de construire

Le service d'incendie et de secours (SDIS) va remettre au Grand Dijon, propriétaire, les deux tiers du bâtiment d'habitation, comportant 26 logements. La restitution de ces appartements sera effective à compter du 1er juillet 2013. Compte tenu de leurs caractéristiques, un maintien à usage d'habitat de ces locaux n'est pas opportun. Le projet de réutilisation de ce bâtiment consistera en l'aménagement d'un pôle d'accueil d'une vingtaine d'associations à vocations départementale ou régionale, et de syndicats d'intérêt communautaire. Cette restructuration permettra d'optimiser le fonctionnement de ces structures, en offrant des locaux adaptés et accessibles et une mutualisation des espaces.

Le programme des travaux envisagé sera le suivant :

- mise en sécurité et en conformité des locaux destinés à l'accueil du public,
- isolation de façades, changement des menuiseries et réfection de l'étanchéité de la toiture,
- mise en propreté.

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération est estimée à 4 000 000 € TTC mobilier non compris.

La maîtrise d'œuvre de l'opération sera assurée par les services du Grand Dijon.

La surface totale des locaux à rénover est évaluée à 2 967 m² de surface de plancher et 4 450 m² pour les travaux d'isolation de façades, de changement des menuiseries et d'étanchéité de toiture.

Le dépôt d'une demande de permis de construire apparaît nécessaire.

Par ailleurs, le Grand Dijon sollicitera, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées.

Vu l'avis favorable de la commission administration générale et finances,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'adopter** le programme des travaux d'aménagement du site Transvaal en locaux associatifs et syndicaux ;
- **d'arrêter** le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 4 000 000 € TTC, mobilier non compris ;
- **de dire** que le financement de l'opération sera assuré sur les crédits ouverts au budget des exercices 2013 et suivants ;
- **de décider** de confier la maîtrise d'œuvre aux services du Grand Dijon ;
- **d'autoriser** M. Le Président ou son représentant à déposer les demandes de permis de construire qui s'avèreraient nécessaires pour la réalisation de tout ou partie des travaux ;
- **de solliciter** l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation des travaux ;
- **d'autoriser** M. Le Président ou son représentant à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.